

p/o Sabine **CORZANI**
Av. Granges-Paccot 14
1700 **FRIBOURG**

info@trait-dunion.ch
CCP : 17 - 333375 - 8

Aux membres de Trait d'union

Fribourg, le 17 février 2017

TRAIT D'UNION

Invitation à l'Assemblée générale 2017

Chers membres de Trait d'union,

Par la présente, nous vous invitons à prendre part à la prochaine Assemblée générale de notre Association qui aura lieu le :

Vendredi 17 mars 2017 de 16h00 à 18h30

Au Restaurant de l'Epée

Planche-Supérieure 39 - 1700 Fribourg - Tél. : 026 322 34 07

Pour cette rencontre, nous vous proposons l'ordre du jour suivant :

1. Accueil de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 février 2016
4. Communication du Président
5. Membres : adhésion / départ
6. Comité : démissions / élections / réélection
7. Présentation des comptes et bilan 2016 / rapport des vérificateur-trice-s des comptes et réélection / approbation des comptes 2016
8. Présentation du budget 2017 / votation du principe de mise en provisions pour certaines activités / approbation du budget 2017
9. Propositions et vote du programme 2017
10. Divers

Dès 17h30, pour la deuxième partie de cette AG, nous aurons le grand plaisir d'accueillir **Monsieur Thierry Gutknecht**. Membre de Trait d'Union depuis plusieurs années, il travaille actuellement comme assistant social auprès du RFSM et enseigne la philosophie – éthique, philosophie de la culture, philosophie de l'art, etc. – dans différentes écoles de travail social en Suisse romande. Il viendra nous proposer une intervention sur "**Le travail social, ses idées, ses défis, ses critiques**", **autour de l'ouvrage qu'il a publié en 2016 « Actualité de Foucault. Une problématisation du travail social »**.

Dès 18h30, vous êtes convié-e-s à prolonger les discussions autour d'un apéritif offert par l'association. De plus, pour celles et ceux qui le souhaitent, une table sera réservée au Restaurant de l'Epée pour poursuivre les échanges autour d'un repas (sur inscription et aux frais des participant-e-s).

Dans le cadre de l'AG, vous serez sollicité **pour voter le programme des actions 2017**. Comme vous le savez, c'est vous en qualité de membres qui faites Trait d'union. Dans ce sens, nous vous remercions de pouvoir nous confirmer votre présence, mais également **nous faire part de vos propositions/souhaits d'actions** (visite institutionnelle, table ronde, conférence, etc.) pour le **10 mars 2017**.

Suite à l'annonce de deux départs du comité de Trait d'union, l'élection de nouveaux membres au sein du comité sera nécessaire. Plusieurs personnes ont été approchées dans ce sens. Néanmoins, si vous êtes intéressé-e-s et souhaitez recevoir des informations sur cet engagement, nous vous invitons à vous annoncer avant notre Assemblée générale auprès de Claude Blanc, 079/669.70.87.

Finalement, nous vous remercions de vos cotisations à Trait d'union qui permettent de réaliser nos actions. Comme chaque année, nous vous sollicitons donc pour régler votre cotisation annuelle de membre – délai au **20 avril 2017**. Nos statuts ont été revus lors de l'AG 2016, **la cotisation minimale a été est fixée à Fr. 50.- par année**. Afin d'éviter des soucis d'enregistrement de vos cotisations nous vous rappelons qu'**il est impératif que votre versement comporte vos noms et prénoms**. De plus et afin de diminuer les frais pour votre association, nous vous invitons à préférer le paiement par e-banking. Merci pour votre collaboration.

Par souci écologique, nous mettons à disposition le PV de l'AG 2016 sur notre site internet. Quelques exemplaires imprimés seront à votre disposition lors de l'AG.

D'avance, nous nous réjouissons de vous retrouver lors de notre prochaine Assemblée générale, nous vous adressons, Chers membres de Trait d'union, nos plus chaleureuses salutations.

Pour Trait d'union



Claude **BLANC**
Président



Sabine **CORZANI**
Vice-présidente

Annexe : 1 bulletin de versement pour le paiement de votre cotisation 2017
PV de l'AG 2016 à votre disposition sur notre site internet : www.trait-dunion.ch

Informations à nous retourner jusqu'au **10 mars 2017** par e-mail à info@trait-dunion.ch

- Participation Non-participation à l'Assemblée générale du 17 mars 2017
- Poursuite de la soirée en prenant part au souper qui suivra (aux frais des participants)
- Propositions d'actions 2017 (visite institutionnelle, table ronde, conférence, autre)